

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
Tableau C : Frais accessoires et frais de résidence pour les étudiants de premier cycle - 2022-2023

	Frais accessoires (frais obligatoires payés par les étudiants célibataires inscrits à temps plein; sauf l'assurance maladie et l'assurance dentaire)					Frais rattachés aux repas et à l'hébergement en résidence ¹		
	Association étudiante ² \$	Services de santé \$	Activités sportives/ Abonnement à un centre d'entraînement physique et sportif \$	Renouvellement du campus ou de l'établissement \$	Autre ³ \$	TOTAL \$	Minimum \$	Maximum \$
Nouveau-Brunswick								
Mount Allison University	360		150		225	735	10 415	13 619
St. Thomas University	405	50		150	150	755	8 656	14 606
Université de Moncton ⁴	110-176		110	55	256-281	531-622	2 530*	6 561*
University of New Brunswick ⁵	174-190	65	182	218	61	700-716	11 810	13 910
Nouvelle-Écosse								
Acadia University	312		247 ⁶		578	1 137	10 807	15 171
Atlantic School of Theology ⁷	483				220	703	4 424*	5 400*
Cape Breton University	245			229	254	728	10 150	14 020
Dalhousie University	322	80	227	381	38	1 048	11 943	13 607
Mount Saint Vincent University	472		50		250	772	7 252	11 401
NSCAD University	342			103	235	680	s. o.	s. o.
Saint Mary's University	341		110	490	200	1 141	11 670	13 960
St. Francis Xavier University	217		127	215	574	1 133	11 215	15 215
University of King's College	486	80	284	463	108	1 421	10 573	12 629
Université Sainte-Anne	248		108	108	54	518	9 861	10 848
Île-du-Prince-Édouard								
University of Prince Edward Island	305		266 ⁸		100	671	10 426	12 817

Source : Données fournies par les universités.

s. o. : sans objet

Nota : Pour chaque catégorie de frais accessoires, l'absence de frais ne signifie pas une absence de services.

¹ Minimum = chambre à deux lits ou plus et formule de repas la moins chère; Maximum = chambre simple ou grande chambre simple et formule de repas la plus chère. Autres frais obligatoires (résidence, laverie automatique, etc.) non compris; résidences de style appartement sans formule de repas non comprises.

² Association étudiante : englobe l'association étudiante de l'université, l'association étudiante régionale ou nationale, cartes d'abonnement autobus, radio et journal étudiants ainsi que tous les autres frais assumés par l'association étudiante, s'il y a lieu.

³ Autre : frais administratifs, frais de technologie, frais de services étudiants, s'il y a lieu.

⁴ Les frais varient selon le campus. Association étudiante: 110 \$ au campus de Shippagan, 123 \$ au campus d'Edmundston, 176 \$ au campus de Moncton. Autres frais: 256 \$ au campus de Shippagan et d'Edmundston, 281 \$ au campus de Moncton.

⁵ Les frais varient selon le campus. Association étudiante: 174 \$ à UNB Fredericton, et 190 \$ à UNB Saint John.

⁶ Services de santé et frais liés aux activités sportives groupés.

⁷ Les frais accessoires et de résidence de l'Atlantic School of Theology visent seulement les programmes d'études supérieures.

⁸ Frais liés aux activités sportives groupés avec les frais administratifs.

* Repas non compris.